

B.T.S. Professions Immobilières en alternance



Marie Curie

Organisation de la formation

Le programme du BTS Professions Immobilières comprend, outre des matières générales (français, langue vivante, économie), un enseignement professionnel dédié aux techniques de l'immobilier.

Matières enseignées	Volume horaire par semaine
Techniques immobilières : transaction	6
Gestion immobilière	6
Conseil en ingénierie de l'immobilier : économie et organisation	3
Droit et veille juridique	3
Architecture-habitat et urbanisme-développement durable	2
Communication	2
Langue vivante étrangère	3
Culture générale et expression	3
Formation d'initiative locale	3
Total	31

Outils mis à disposition

Une structure pour réussir :

- Effectif de classe réduit (16 maxi)
- Équipe pédagogique disponible
- Suivi individualisé des apprentis

Un environnement convivial :

- Un campus de 7 hectares
- Restaurant sur place ouvert à tous
- Cité universitaire proche
- Proximité de la montagne (ski, surf, randonnée....)



Domaines de compétences

Former des gestionnaires de biens locatifs, de copropriétés ou encore des négociateurs immobiliers est l'objectif du BTS Professions Immobilières. Grâce à cette formation diplômante qui allie cours théorique et mise en pratique, les diplômés pourront choisir d'intégrer rapidement le marché du travail, au sein d'agences, de cabinets d'administration de bien ou encore dans les sociétés de promotion-construction.

Postes et fonctions visés

Gestionnaire de copropriété, Négociateur immobilier, Gestionnaire de biens locatifs, etc. dans des entreprises telles que :

- Agences immobilières
- Études de notaires
- Entreprises de promotion-construction
- Sociétés immobilières
- Compagnies d'assurance
- Administrateurs de biens

Profil requis

- Esprit de challenge
- Mobilité géographique
- Autonomie et sens des responsabilités
- Aisance dans les contacts
- Savoir écouter, coopérer

Conditions d'accès

- Être titulaire d'un Baccalauréat

Programme pédagogique

Enseignements de spécialité

- Conseil en ingénierie de l'immobilier
- Droit et veille juridique
- Économie et organisation de l'immobilier
- Architecture, habitat et urbanisme, développement durable
- Techniques immobilières
- Transaction immobilière
- Gestion immobilière (de copropriété et locative)
- Unité d'initiatives locales
- Conduite et Préparation d'Action Professionnelle
- Communication professionnelle



Enseignement général

- Culture générale et expression
- Langue vivante étrangère appliquée à l'immobilier

Les particularités liées à l'apprentissage

- Type de contrat : Contrat d'apprentissage
- Durée totale de la formation : 24 mois. Environ 1400 heures à raison de 700 heures par an au lycée, réparties sur 20 semaines. Le reste du temps en entreprise. Bénéficie des congés payés.
- Alternance pratiquée : Rythme d'alternance de 2 à 3 jours au lycée / 2 à 3 jours en entreprise. Un planning prévisionnel détaillé est construit chaque année.
- Cette formation est partagée sur 2 sites, à Tarbes et Lectoure (32)
- Certains cours sont en visioconférence sur un site comme sur l'autre, complétés par des regroupements.

Les poursuites d'études

Plusieurs formations en bac+3 sont accessibles aux titulaires de ce BTS :

- Licence professionnelle en Métiers de l'immobilier, Droit de l'immobilier, etc.
- Bachelor immobilier
- DEES Immobilier
- Il est possible d'intégrer une école de commerce afin de continuer votre cursus jusqu'en bac+4/bac+5.